



# Etats Comptables et Fiscaux

30/09/2024



# Bilan



# Bilan Actif

Période du 01/10/23 au 30/09/24

MADOUX FINANCIERE

Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 30/09/2024	Net (N-1) 30/09/2023
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	123 532		123 532	123 532
Constructions	494 798	145 032	349 766	378 945
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles	41 588	7 271	34 317	34 317
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>	<b>659 918</b>	<b>152 303</b>	<b>507 615</b>	<b>536 794</b>
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	80 000		80 000	80 000
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
<b>TOTAL immobilisations financières :</b>	<b>80 000</b>		<b>80 000</b>	<b>80 000</b>
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>739 918</b>	<b>152 303</b>	<b>587 615</b>	<b>616 794</b>
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
<b>TOTAL stocks et en-cours :</b>				
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	18 000		18 000	18 000
Autres créances	44 371		44 371	19 960
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>TOTAL créances :</b>	<b>62 371</b>		<b>62 371</b>	<b>37 960</b>
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	23 732		23 732	75 812
Charges constatées d'avance	12 000		12 000	12 768
<b>TOTAL disponibilités et divers :</b>	<b>35 732</b>		<b>35 732</b>	<b>88 580</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>98 103</b>		<b>98 103</b>	<b>126 540</b>
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>838 021</b>	<b>152 303</b>	<b>685 718</b>	<b>743 334</b>

# Bilan Passif

Période du 01/10/23 au 30/09/24

MADOUX FINANCIERE

Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Net (N) 30/09/2024	Net (N-1) 30/09/2023
<b>SITUATION NETTE</b>		
Capital social ou individuel dont versé 74 000	74 000	74 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	7 400	7 400
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	327 936	347 729
<b>Résultat de l'exercice</b>	(33 099)	(19 792)
<b>TOTAL situation nette :</b>	<b>376 237</b>	<b>409 336</b>
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>376 237</b>	<b>409 336</b>
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
<b>DETTES FINANCIÈRES</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	304 818	329 383
Emprunts et dettes financières divers	730	730
<b>TOTAL dettes financières :</b>	<b>305 548</b>	<b>330 113</b>
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes fiscales et sociales	3 776	3 732
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	156	152
<b>TOTAL dettes diverses :</b>	<b>3 932</b>	<b>3 884</b>
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		
<b>DETTES</b>	<b>309 480</b>	<b>333 997</b>
Ecarts de conversion passif		
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>685 718</b>	<b>743 334</b>

**MADOUX FINANCIERE**  
**Société à responsabilité limitée**  
**au capital de 74 000 euros**  
**Siège social : 30 rue Albert Meunier**  
**95330 DOMONT**  
**538 717 331 RCS PONTOISE**

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS**  
**DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 09 janvier 2025**

L'an Deux mille vingt-cinq, Le neuf janvier,  
À dix heures,

Monsieur Alain **MADOUX**, demeurant 30 rue Albert Meunier 95330 DOMONT,

Propriétaire de la totalité des 7400 parts sociales de 10 euros composant le capital social de la société MADOUX FINANCIERE,

Associé unique et seul gérant de ladite Société,

**1. A préalablement exposé ce qui suit :**

En sa qualité de gérant de la Société, Monsieur Alain MADOUX, associé unique, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 30 septembre 2024.

**2. A pris les décisions suivantes :**

- **Approbation des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2024,**
- **Approbation des charges non déductibles,**
- **Affectation du résultat de l'exercice,**
- **Conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,**
- **Rémunération de la gérance.**

*AM*

## PREMIERE DECISION

L'associé unique approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2024, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

L'associé unique prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39, 4 du Code général des impôts

## DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 30 septembre 2024 s'élevant à (33 099,02) euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice :	(33 099,02) euros
Auquel le report à nouveau antérieur	327 936,40 euros
Pour former un bénéfice distribuable de	297 837,38 euros

En totalité au compte "**report à nouveau**" qui s'élève ainsi à 297 837,38 euros.

Conformément à la loi, l'associé unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

---

*Exercice clos le 30 septembre 2021:*  
Néant

*Exercice clos le 30 septembre 2022:*  
Néant

*Exercice clos le 30 septembre 2023:*  
Néant

---

## TROISIEME DECISION

Conformément aux dispositions de l'article L. 223-19 du Code de commerce, la présente décision fait mention des conventions qui se sont poursuivies au cours de l'exercice écoulé :

*Convention conclue par l'associé unique, également associé de la société 102 GRAPHIC, avec la Société :*

AN

- ▶ Facturation de prestations de MADOUX FINANCIERE à 102 GRAPHIC, dans le cadre du contrat de prestations conclu en date du 01/12/2011, pour un montant total H.T. de 180 000 euros.

*Convention conclue entre l'associé unique et la Société :*

- ▶ Cotisations loi Madelin prises en charge par la Société au titre d'un contrat « retraite complémentaire » conclu avec AGIPI, et « prévoyance » conclu avec AXA, pour un montant total de 45 513,90 euros.

L'associé unique précise qu'en application de l'article R. 223-26 du Code de commerce, les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce seront portées au registre des décisions de l'associé unique.

## **QUATRIEME DECISION**

L'associé approuve sa rémunération en qualité de gérant qui s'est élevée, au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2024, à la somme de :

Au titre de ses prélèvements, Comprenant l'avantage en nature véhicule de tourisme	111 650 euros
Au titre des cotisations sociales obligatoires, prises en charge par la Société,	58 024 euros
Au titre des cotisations sociales facultatives, prises en charge par la Société,	45 513 euros

Indépendamment du remboursement sur justification de ses frais de représentation et de déplacement.

De tout ce que dessus, l'associé unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

*Alain MADOUX*



